

**NOUS SOMMES PARTENAIRES DES GOUVERNEMENTS. NOTRE RELATION EST BASÉE SUR CE QUI SUIT :**

- Respect mutuel, confiance et responsabilité
- Souplesse et faculté d'adaptation
- Les organismes de réglementation du sport (ORS) acceptent la pleine responsabilité de la direction et du fonctionnement du sport; en même temps, les ORS acceptent la responsabilité de s'adapter à la politique du gouvernement.
- Consultation et collaboration

**LES ORS ET LEURS PARTENAIRES FONCTIONNENT ET EXÉCUTENT LE MANDAT COMME FONCTION PRIMAIRE, ET D'UNE MANIÈRE CONFORME AUX VALEURS, À L'ÉTHIQUE ET AUX PRINCIPES DE LA VISION DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE**

- La formation des meneurs est importante
- Justice et accès -- des mesures spécifiques doivent être prises en fonction des objectifs et des activités des ORS et de leurs partenaires.
- Les ORS s'efforceront d'équilibrer les services sur à tous le continuum, depuis les activités de loisir jusqu'à la haute performance.
- Les besoins des organisations sont assujettis aux besoins et aux droits des participants.
- Là où des changements sont nécessaires pour maintenir la cohérence avec notre vision, un engagement est exigé